



Mères de trois enfants et anciens instituteurs, le SE-UNSA a obtenu gain de cause !



> NOS INTERVENTIONS CONJOINTES UNSA, UNSA FONCTION PUBLIQUE ET SE-UNSA ont abouti à contraindre Eric WOERTH à modifier son projet de réformes des retraites.

Deux des mesures injustes sont retirées.

C'est une première étape. Prochaine journée d'action le 7 septembre !

- Mères de trois enfants : Le secrétaire d'Etat à la fonction publique G.Tron a confirmé que le texte serait modifié concernant la date butoir du 13 juillet 2010.

Pour bénéficier des conditions actuelles pour le départ anticipé les dossiers devront être déposés **avant le 31 décembre 2010** (nouvelle date butoir), pour une retraite effective au 30 juin 2011 date d'effet de la loi (délai de 6 mois -article D1 du code des pensions)

Le SE-UNSA a eu raison de ne pas précipiter les collègues à déposer leurs demandes et de leur dire de patienter quelques jours.....

- Anciens instituteurs et services actifs : La mesure inique de passage de 15 ans à 17 ans des conditions pour pouvoir bénéficier d'une retraite anticipée a été dénoncée très fortement par le SE-UNSA. En créant, a posteriori, des conditions que les collègues ne pouvaient pas remplir, on les privait, de fait, de leurs droits.

Notre action a porté ses fruits et le SE -UNSA a obtenu gain de cause. Le secrétaire d'Etat à la fonction publique a également annoncé que le texte serait réécrit afin que tous les anciens instituteurs ayant entre 15 et 17 ans de service actifs ne soient pas lésés par la nouvelle loi.

Ils ne se verront appliquer que le recul de l'âge légal (4 mois/an) et pourront donc bénéficier de la retraite pour service actifs sans être obligés de travailler jusqu'à 62 ans !

Les collègues ayant rempli leurs 15 ans de services actifs continuent donc à bénéficier du droit à un départ anticipé.

Mais ces corrections ne changent pas le fond d'une réforme injuste... et justement condamnée par le mouvement syndical. Le problème des retraites est loin d'être réglé, loin d'être acceptable.

La mobilisation doit se poursuivre résolument pour faire échec à ce projet injuste.

Ne relâchons pas nos efforts et notre vigilance.

Rendez vous le 7 septembre pour la prochaine journée d'action interprofessionnelle sur les retraites !

Communiqué de presse de l'Intersyndicale Interprofessionnelle CFTD, CFTC, CFE.CGC, CGT, FSU, SOLIDAIRES, UNSA.



Retraites : rien n'est joué ! Le 7 septembre, imposons nos revendications !

Après les fortes mobilisations du premier semestre, et notamment le 24 juin dernier, les multiples initiatives qui ont ponctué l'été, montrent la détermination des salariés à faire entendre leurs revendications et leurs propositions concernant le projet de réforme des retraites dont le contenu est injuste et inacceptable.

La période estivale a été marquée par la persistance de la crise économique et sociale - la situation du chômage s'aggravant encore notamment pour les jeunes - et par l'annonce de mesures de rigueur supportées essentiellement par l'ensemble des salariés. Le gouvernement poursuit une politique inadaptée en terme d'emplois et de pouvoir d'achat qui accroît les inégalités.

Au moment où le projet de réforme des retraites va être examiné par le parlement, les organisations syndicales rappellent leur ferme opposition à celui-ci. Cette réforme ne répond pas aux enjeux actuels. Les questions d'emploi notamment pour les jeunes et les seniors, celles des inégalités hommes-femmes, de la pénibilité, d'un financement durable appuyé sur une autre répartition des richesses produites, non seulement ne sont pas traitées, mais font porter à plus de 85% les efforts sur les salariés.

La remise en cause des 60 ans avec le report à 62 et 67 ans des âges légaux va fortement pénaliser les salariés et notamment ceux ayant commencé à travailler jeunes, ceux ayant des carrières chaotiques et incomplètes, en particulier les femmes.

Les organisations syndicales considèrent aujourd'hui que rien n'est joué et appellent tous les salariés du privé et du public, les demandeurs d'emploi, les jeunes et les retraités à poursuivre la construction d'une mobilisation de grande ampleur et à faire du 7 septembre prochain une journée massive de grèves et de manifestations.

Le gouvernement et les parlementaires doivent entendre la mobilisation des salariés et répondre à leurs revendications pour d'autres choix en matière de retraites, d'emploi et de pouvoir d'achat. Les organisations syndicales se réuniront dès le 8 septembre pour analyser la situation et décider des suites unitaires à donner rapidement à la mobilisation.

Le 23 août 2010